SÉJOURS 2026

ANGDM
Agence Nationale pour la Garantie des Droits des Mineurs

www.angdm.gouv.fr

Chers bénéficiaires,

Vous avez été très nombreux en 2025 à séjourner dans les villages vacances de notre catalogue.

Je me joins aux équipes organisatrices pour vous remercier de votre fidélité.

La palette des séjours a évolué vers une offre encore plus proche de vos attentes, notamment à l'attention de celles et ceux qui en ont sans doute le plus besoin.

La prévention de l'isolement
L'agence oriente sa politique de proximité en favorisant les plus en attente socialement et économiquement. Cela se traduit par un resserrement du choix des destinations de bords de mer et des possibilités de transports diversifiées. Les sorties dans vos régions sont axées sur des thématiques culturelles et festives en fin d'année.

Une offre de séjours ciblée sur vos préférences
La Bretagne et la Méditerranée sont les destinations les plus prisées. Saint-Gildas-de-Rhuys et Sainte-Maxime vous accueillent donc encore cette année.

Des tarifs ajustés au budget
Le coût de votre séjour dépend de la réalité de vos ressources.

Des séjours adaptés
Les deux villages vacances sont équipés pour faciliter l'accès aux personnes à mobilité réduite. Des séjours aidants-aidés sont organisés toute l'année. Des séjours pour les personnes endeuillées seront aussi organisés.

Des partenariats solides
L'opérateur de tourisme social VTF et le gestionnaire du centre des mines de Saint-Gildas-de-Rhuys Génération Voyages travaillent à l'amélioration de votre confort et élaborent des activités en journée et des animations en soirée accessibles à tous. L'association Int-Act construit, en étroite collaboration avec le service social de l'ANGDM, les séjours pour les plus vulnérables. Par la route ou sur les rails, les professionnels du transport collectif proposent sérénité et facilité dans vos déplacements.

Bonne lecture !

Et parce que je suis sûr de la pertinence de notre offre, bons séjours !

Laurent Bergeot, *directeur général*

Du nouveau pour le paiement en ligne

L'espace bénéficiaire, une sécurité pour vos paiements en ligne

Le paiement en ligne est possible uniquement en vous connectant sur votre espace bénéficiaire personnel.

Rendez-vous sur le site internet de l'ANGDM www.angdm.gouv.fr et cliquez sur "Accéder à mon espace bénéficiaire". Vous retrouverez toutes les fonctionnalités et modalités de connexion à votre espace personnel.

Sommaire

3 Votre séjour en un clin d'œil

4-5 Saint-Gildas-de-Rhuys |Bretagne

6-7 Sainte-Maxime | Côte d'Azur

8 Les séjours thématiques de Saint-Gildas-de-Rhuys et les séjours à Sainte-Maxime

9 Les tranches de revenus et supplément chambre individuelle

10-11 Les tarifs des séjours

12 Les conditions générales de l'ANGDM

13 Les séjours et activités de proximité et les séjours adaptés

14 Le dispositif Sortir plus

15 Les partenaires voyages de l'ANGDM

Votre séjour en un clin d'œil

Bon à savoir

- Le linge de toilette et de lit est fourni
- N'oubliez pas d'apporter votre serviette pour la plage ou la piscine
- Tous les repas sont préparés sur place
- Les repas peuvent être adaptés à certains régimes alimentaires sur demande
- Pensez à emporter une gourde isotherme dans votre valise

LES SERVICES	SAINT-GILDAS	SAINTE-MAXIME
HÉBERGEMENTS		
Chambres de plain-pied	✓	✓
Chambres duplex à partager	✓	-
Chambres individuelles **	✓	✓
Chambres PMR *	✓	✓
ÉQUIPEMENTS		
Climatisation	-	✓
Réfrigérateur dans la chambre	✓	-
Télé dans la chambre	Loc. en supplément	✓
Wifi	✓	Zone
Laverie	-	Payante
RESTAURATION		
Déjeuner et dîner servis à table	✓	Hors vac. scolaires
Pique-nique pour les excursion	✓	✓
Panier repas jour du départ	✓	✓ *
Café et thé inclus	Le midi	Le midi
Soirées à thème		✓
SERVICES SUR PLACE		
Excursions avec supplément	✓	✓
Piscine extérieure chauffée	✓	✓
Bibliothèque	✓	✓
Distance plage	750 m	Prox. immédiate
Prêt de vélo (caution)	✓	-
Billard	✓	-
Terrain de boules	✓	✓
Mini golf	✓	✓

* Avec supplément * Nombre limité et sous réserve de disponibilité * Sauf en haute saison (juillet-août)

Un code couleur pratique pour vous aider dans votre choix de séjour

Séjour basse saison — Séjour moyenne saison — Séjour haute saison

Légende picto

Tous nos villages disposent d'hébergements adaptés aux personnes à mobilité réduite (sur demande à la réservation)

Les animaux non-admis dans les villages

Wifi gratuit dans les espaces communs et dans les hébergements dans certains villages (voir ci-dessus)

Bretagne | *Saint-Gildas-de-Rhuys*

Résidence de vacances des Mines

Pension complète | 14 jours
5 chemin du Parc 56730 SAINT-GILDAS-DE-RHUYS
02 97 45 24 82 • administratif-saint-gildas@orange.fr

Votre séjour débute le samedi à partir de 14 heures.
Votre départ est organisé le vendredi avant 10 heures.

Wifi

À Saint-Gildas, vous êtes comme à la maison !

Au cœur de la presqu'île de Rhuys dans le célèbre golfe du Morbihan, la résidence de vacances des Mines de Saint-Gildas-de-Rhuys vous séduira par sa vaste structure pavillonnaire entourée de très jolis jardins paysagers, par sa proximité avec l'une des sept plages et par son environnement authentique et très paisible et par son équipe entièrement dévouée à l'accueil des vacanciers. Vous pourrez découvrir de nombreux sites seuls ou en groupe lors des sorties ou des excursions organisées par la résidence.

Services sur place

- Espace commun équipé d'un bar, d'une terrasse et d'une véranda
- Boutique avec produits du quotidien, spécialités régionales, souvenirs et documentation touristique
- Bracelet magnétique en prépaiement pour le bar et la boutique
- Salle de TV, bibliothèque
- Piscine extérieure (ouverte du séjour 6 au séjour 11)
- Prêt de vélos
- Terrain de pétanque et mini-golf
- Parking privé gratuit

Dans la région

À visiter seul ou en sortie organisée : croisière dans le golfe du Morbihan, croisière jusqu'à Belle-Île-en-Mer, Quiberon, La-Trinité-sur-Mer, Carnac ou bien encore Vannes et sa vieille ville, le merveilleux jardin Tropical Park ou le village Rochefort-en-Terre.

Plus court et plus proche : le port de Saint-Jacques, la pointe de Kerners, les marchés de Sarzeau et Port-Navalo, le port du Crouesty, le château de Suscinio.

Hébergements

- Chambres de plain-pied avec terrasse et sanitaires privatifs
- Duplex avec une chambre à l'étage et une au rez-de-chaussée et sanitaires privatifs pour chacune des chambres
- Lits faits à l'arrivée et linge de toilette fourni
- Une recouche et le ménage des chambres peuvent être effectués, à la demande, en milieu de séjour
- Réfrigérateur et plateau de convivialité
- Location TV (20 € / semaine)

Séjours thématiques (retrouvez toutes les informations en page 8)

- Le séjour "Prendre soin de soi"
- Le séjour réservé aux personnes à mobilité réduite (PMR)
- Le séjour "Un tour de France gourmand"

Animations

- Animations et/ou ateliers le matin et l'après-midi (serre en accès libre et bouturage, marche bâtons ou marche nordique, gym douce, belote, palet breton, initiation informatique, ...)
- Apéritifs musicaux les midis et soirs
- Une animation ou un spectacle chaque soir
- Les sorties (maximum 2h) vous sont proposées chaque jour et gratuitement au départ de la résidence à pied ou en minibus et toujours accompagnées par un animateur
- Les excursions (en général à la journée) vous sont proposées moyennant un supplément (25 personnes inscrites au minimum)

Les transports collectifs organisés par l'ANGDM

	DÉPART - ARRIVÉE AU CENTRE	RETOUR - DÉPART AU CENTRE	LES THÉMATIQUES détails en page 8	TRANSPORTS ORGANISÉS AU DÉPART DE CHAQUE RÉGION					
				NORD	OUEST via ANGERS	EST LORRAINE bassin houiller bassin ferrifère	EST ALSACE bassin potassique	CENTRE - CENTRE EST	SUD EST - SUD OUEST
Séjour 1	Samedi 11 avril	Vendredi 24 avril		Ferroviaire		Ferroviaire	Ferroviaire		
Séjour 901	Samedi 11 avril	Vendredi 24 avril	Prendre soin de soi						
Séjour 2	Samedi 25 avril	Vendredi 8 mai		Ferroviaire		Ferroviaire	Ferroviaire		
Séjour 3	Samedi 9 mai	Vendredi 22 mai		Terrestre		Terrestre			
Séjour 4	Samedi 23 mai	Vendredi 5 juin						Ferroviaire	
Séjour 1804	Samedi 23 mai	Vendredi 5 juin	PMR Nord	Terrestre PMR					
Séjour 1904	Samedi 23 mai	Vendredi 5 juin	PMR Est			Terrestre PMR			
Séjour 5	Samedi 6 juin	Vendredi 19 juin		Terrestre		Terrestre			
Séjour 6	Samedi 20 juin	Vendredi 3 juillet		Terrestre		Terrestre	Terrestre		
Séjour 7	Samedi 4 juillet	Vendredi 17 juillet							
Séjour 8	Samedi 18 juillet	Vendredi 31 juillet							
Séjour 9	Samedi 1er août	Vendredi 14 août							
Séjour 10	Samedi 15 août	Vendredi 28 août							
Séjour 11	Samedi 29 août	Vendredi 11 septembre		Terrestre	Terrestre	Terrestre			
Séjour 12	Samedi 12 septembre	Vendredi 25 septembre		Terrestre		Terrestre			
Séjour 13	Samedi 26 septembre	Vendredi 9 octobre				Terrestre			
Séjour 14	Samedi 10 octobre	Vendredi 23 octobre	Un tour de France gourmand	Ferroviaire		Ferroviaire	Ferroviaire		

Nord :
ramassage dans les communes de **Valenciennes**, **Noyelles-Godault**, **Lens** et **Bruay-la-Buissière**.

- Pour le transport terrestre (en autocar) : Après le ramassage, direction le centre de vacances ;
- Pour le transport ferroviaire (en train) : Après le ramassage, départ en TGV de Lille Europe direction Rennes puis transfert en autocar jusqu'au centre de vacances

Centre-Centre-Est :

- Transport ferroviaire (en train) : **pas de ramassage en autocar**. 1- Départs en TER des gares de Grenoble et Saint-Etienne et en TGV de la gare de Le Creusot-Montchanin. 2- Arrivée Lyon Part-Dieu pour un départ en TGV direction Nantes ou Rennes. 3- Puis transfert en autocar jusqu'au centre de vacances.

Ouest : **bénéficiaires résidant dans le Maine-et-Loire** : transport terrestre (autocar) : Ramassage dans les communes de **Trélazé, Angers, Segré**.

Sud-Est :

- Transport ferroviaire (en train) : ramassage en autocar dans les communes d'**Alès** et **Nîmes.** Départ en TGV de Marseille Saint-Charles ou Aix-en-Provence vers Nantes ou Rennes puis en autocar jusqu'au centre de vacances.

Sud-Ouest :
Transport ferroviaire (en train) : ramassage en autocar dans les communes de **Carmaux**, **Cagnac-Les-Mines** et **Albi**. Départ en TGV de Montauban-Ville Bourbon vers Nantes ou Rennes puis en autocar jusqu'au centre de vacances.

Est : **bénéficiaires résidant en Lorraine** : ramassage dans les communes de **Freyming-Merlebach**, **Landres**, et **Sainte-Marie-aux-Chênes**.

- Pour le transport terrestre (en autocar) : Après le ramassage, direction le centre de vacances ;
- Pour le transport ferroviaire (en train) : après le ramassage, départ en TGV de Lorraine TGV vers Rennes puis transfert en autocar jusqu'au centre de vacances.

Est : **bénéficiaires résidant en Alsace** :

- Transport terrestre (en autocar) : Ramassage à Wittelsheim, **uniquement pour le séjour 6.**
- **Transport ferroviaire (en train)** : **pas de ramassage en autocar**. Départ en TER de Mulhouse vers Strasbourg puis TGV de Strasbourg vers Rennes puis en autocar jusqu'au centre de vacances.

Côte-d'Azur | Sainte-Maxime

Village de vacances " Le Golfe de Saint Tropez"

Pension complète | 15 jours

64 chemin de la Vierge Noire 83120 SAINTE-MAXIME
04 94 55 04 00 • accueil.sainte-maxime@vvfvillages.fr

Votre séjour débute le samedi à partir de 17 heures.
Votre départ est organisé le samedi avant 10 heures.

Wifi à l'accueil

Sous le soleil méditerranéen l'évasion azuréenne vous appelle !

Nichée dans le Golfe de Saint-Tropez, Sainte-Maxime est un havre de paix où le charme de la Côte d'Azur se dévoile entre terre et mer. Entre la douceur de ses plages dorées, les villages colorés de l'arrière-pays et l'effervescence des marchés locaux, cette charmante station balnéaire offre une expérience méditerranéenne inoubliable.

Dans la région

• Découvrez Saint-Tropez, Cannes, les villages perchés et l'arrière-pays provençal comme Le Thoronet, les cités médiévales comme Saint-Paul-de-Vence, les traditions comme Grasse et ses parfumeries, les arènes de Fréjus, Port-Grimaud, Ramatuelle…

• Un bus de ligne régulière ou une navette municipale pour rejoindre le centre ville de Sainte-Maxime.

Animations adultes

- En été, des animations « tout public », sauf le samedi
- Hors été, les animations sont proposées 5 jours / 7
- Des soirées thématiques proposées tous les jours (sauf le samedi)
- Des excursions payantes (droit d'entrée + transport)

Animations enfants

- Clubs enfants pendant les vacances scolaires

Services sur place

- Bar avec terrasse, salle de restaurant avec 3 terrasses et véranda
- Boulodrome éclairé et mini-golf
- Bibliothèque
- Piscine extérieure chauffée (d'avril à fin septembre)
- Laverie automatique payante

Hébergements

- Chambres à partir de 11 m2
- Climatisation dans les chambres
- Lits faits à l'arrivée et linge de toilette fourni
- Ménage et changement du linge inter-séjour,
- TV disponible dans tous les logements
- **Pas de réfrigérateur dans la chambre**

Les transports collectifs organisés par l'ANGDM

N° DE SÉJOUR	DÉPART - ARRIVÉE AU CENTRE	RETOUR - DÉPART AU CENTRE	TRANSPORTS ORGANISÉS AU DÉPART DE CHAQUE RÉGION			
			NORD	EST	CENTRE - CENTRE EST	SUD EST SUD OUEST
Séjour 15	Samedi 9 mai	Samedi 23 mai	Ferroviaire			
Séjour 16	Samedi 23 mai	Samedi 6 juin		Terrestre		
Séjour 17	Samedi 6 juin	Samedi 20 juin	Ferroviaire			
Séjour 18	Samedi 20 juin	Samedi 4 juillet		Terrestre		
Séjour 19	Samedi 4 juillet	Samedi 18 juillet		Ferroviaire		
Séjour 20	Samedi 18 juillet	Samedi 1er août				
Séjour 21	Samedi 1er août	Samedi 15 août				
Séjour 22	Samedi 15 août	Samedi 29 août				
Séjour 23	Samedi 29 août	Samedi 12 septembre	Ferroviaire			
Séjour 24	Samedi 12 septembre	Samedi 26 septembre		Terrestre		
Séjour 25	Samedi 26 septembre	Samedi 10 octobre			Ferroviaire	Terrestre
Séjour 26	Samedi 10 octobre	Samedi 24 octobre				

Nord :

- Transport ferroviaire (en train) :

ramassage en autocar dans les communes de **Bruay-la-Buissière, Lens, Noyelles-Godault, Valenciennes.**
Départ en TGV de Lille Europe vers Aix-en-Provence ou Marseille Saint-Charles puis en autocar jusqu'au village vacances.

Centre-Centre-Est :

- Transport ferroviaire (en train) : **pas de ramassage en autocar**. Départ en TER de Grenoble et Saint-Etienne ou en TGV du Creusot-Montchanin puis Lyon Part-Dieu vers Toulon ou Marseille Saint-Charles puis en autocar jusqu'au village vacances.

Sud-Est :

- Transport terrestre (en minibus) : ramassage en minibus dans les communes d'**Alès, Nîmes et Gardanne** jusqu'au village vacances.

Sud-Ouest :

- Transport terrestre (en autocar) : ramassage en autocar dans les communes de **Carmaux**, **Cagnac-Les-Mines** et **Albi** jusqu'au village vacances.

Est : **bénéficiaires résidant en Lorraine** : ramassage dans les communes de **Freyming-Merlebach, Landres,** et **Sainte-Marie-aux-Chênes**.

- Le transport terrestre (en autocar) : après le ramassage, direction le village vacances.
- Le transport ferroviaire (en train) : après le ramassage, départ en TGV de Lorraine TGV vers Aix-en-Provence ou Marseille Saint-Charles puis transfert en autocar jusqu'au village vacances.

Est : **bénéficiaires résidant en Alsace** :

- Transport ferroviaire (en train) : **pas de ramassage en autocar.** Départ en TER de Mulhouse vers Strasbourg puis TGV de Strasbourg vers Aix-en-Provence ou Marseille Saint-Charles puis transfert en autocar jusqu'au village vacances.

Les séjours thématiques
à Saint-Gildas-de-Rhuys

Des questions sur l'organisation de ces séjours ?
N'hésitez pas à contacter l'ANGDM.

Prendre soin de soi

Séjour 901 du 11 au 24 avril

Offrez-vous une parenthèse de douceur et de bien-être lors de ce séjour placé sous le signe de la détente et de la découverte de soi.

En complément du programme habituel, les participants au séjour pourront bénéficier d'activités personnalisées pour prendre soin d'eux et se ressourcer pleinement.

Chaque participant aura la possibilité de profiter de deux séances individuelles, au choix parmi : massage détente du corps, soin du visage, manucure, pose d'ongles, maquillage ou massage du visage.

À cela s'ajoutent quatre séances collectives pour partager des moments conviviaux et apaisants : initiation au chant, séance découverte de sophrologie, initiation aux pratiques théâtrales et séance de relaxation.

Un séjour idéal pour faire le plein d'énergie positive, se recentrer sur soi et partager des instants de bien-être dans une ambiance bienveillante et chaleureuse.

Un tour de France gourmand

Séjour 14 du 10 au 23 octobre

Ce séjour est une invitation gourmande pour un voyage gastronomique à travers la France !

Autour de menus incontournables et de spécialités régionales, partez à la découverte des richesses culinaires qui font la renommée de nos territoires. Chaque repas sera l'occasion de mettre à l'honneur une région, son savoir-faire et ses traditions, dans une ambiance conviviale et généreuse.

De la chaleur du Sud-Ouest aux délices du Nord, en passant par les plaisirs savoyards et les incontournables recettes de l'Est, les participants vivront un tour de France des saveurs sans quitter la table.

Et pour compléter ce voyage gustatif, la Bretagne, terre d'accueil de ce séjour, sera bien sûr à l'honneur avec ses galettes et crêpes gourmandes, pour le plus grand plaisir des papilles.

Entre partage, découverte et plaisir de bien manger, ce séjour ravira les amoureux de la cuisine authentique et du terroir français.

Pour les personnes à mobilité réduite

Séjour 1804 pour le Nord et 1904 pour l'Est du 23 mai au 5 juin

Vous rencontrez des difficultés à partir en vacances ?

Venez participer à ce séjour qui propose un accueil et un programme adaptés aux personnes à mobilité réduite.

Des professionnels qualifiés vous accompagneront tout au long de votre séjour selon vos besoins.

Les séjours VTF
à Sainte-Maxime

Des questions sur l'organisation de ces séjours ?
N'hésitez pas à contacter l'ANGDM.

Geste citoyen pour la planète !

POUR PRESERVER L'ENVIRONNEMENT IL N'EST PLUS FOURNI DE BOUTEILLE D'EAU.

PENSEZ A PRENDRE UNE GOURDE OU UNE BOUTEILLE ISOTHERME

Accueil / contact

- 15 jours avant votre arrivée, le village vacances vous contactera par téléphone afin de prendre en compte les situations particulières et vous donner quelques indications sur le séjour.
- Une réunion d'information sur place aura également lieu à chaque début de séjour.

Services

- Le linge sera changé et un ménage effectué en milieu de séjour. Les personnes doivent s'inscrire à l'accueil pour que ce soit fait le vendredi. Sinon à la demande le lundi.
- Une navette payante sera mise en place pour se rendre au village le plus proche, sauf si la desserte est assurée par un transport communal ou par une ligne régulière.
- Pour les séjours haute saison, il n'y a pas de panier repas le jour du départ.

Excursions

- trois excursions en demi-journée et une excursion à la journée vous seront proposées moyennant un supplément pour les droits d'entrée et le transport.
- VTF se réserve la possibilité d'annuler certaines excursions s'il n'y a pas suffisamment d'inscrits.

Les tranches de revenus

Déterminer votre tranche de revenus pour calculer le tarif de votre séjour

Veuillez vous munir de :
- **votre revenu brut global (et non le revenu fiscal de référence)**
- **votre nombre de part(s)**

figurant sur votre avis d'imposition 2025 sur les revenus 2024

Tranches de revenus annuels	Personne seule	Personne seule 1 enfant 1,5 parts	Couple 2 parts	Famille 1 enfant 2,5 parts	Famille 2 enfants 3 parts	Famille 3 enfants 3,5 parts	Famille 3 enfants 4 parts
0	inférieurs ou égaux à 11 448€	inférieurs ou égaux à 15 876€	inférieurs ou égaux à 17 784€	inférieurs ou égaux à 22 212€	inférieurs ou égaux à 26 640€	inférieurs ou égaux à 31 068€	inférieurs ou égaux à 35 496€
1	de 11 448,01€ à 11 568€	de 15 876,01€ à 16 596€	de 17 784,01€ à 20 124€	de 22 212,01€ à 25 152€	de 26 640,01€ à 30 180€	de 31 068,01€ à 35 208€	de 35 496,01€ à 40 236€
2	de 11 568,01€ à 12 408€	de 16 596,01€ à 17 772€	de 20 124,01€ à 21 468€	de 25 152,01€ à 26 832€	de 30 180,01€ à 32 196€	de 35 208,01€ à 37 560€	de 40 236,01€ à 42 924€
3	de 12 408,01€ à 13 992€	de 17 772,01€ à 19 860€	de 21 468,01€ à 23 544€	de 26 832,01€ à 29 412€	de 32 196,01€ à 35 280€	de 37 560,01€ à 41 148€	de 42 924,01€ à 47 016€
4	de 13 992,01€ à 16 392€	de 19 860,01€ à 22 992€	de 23 544,01€ à 26 388€	de 29 412,01€ à 32 988€	de 35 280,01€ à 39 588€	de 41 148,01€ à 46 188€	de 47 016,01€ à 52 788€
5	de 16 392,01€ à 17 196€	de 22 992,01€ à 24 060€	de 26 388,01€ à 27 420€	de 32 988,01€ à 34 284€	de 39 588,01€ à 41 148€	de 46 188,01€ à 48 012€	de 52 788,01€ à 54 876€
6	de 17 196,01€ à 19 176€	de 24 060,01€ à 26 496€	de 27 420,01€ à 29 292€	de 34 284,01€ à 36 612€	de 41 148,01€ à 43 932€	de 48 012,01€ à 51 252€	de 54 876,01€ à 58 572€
7	de 19 176,01€ à 21 936€	de 26 496,01€ à 30 156€	de 29 292,01€ à 32 880€	de 36 612,01€ à 41 100€	de 43 932,01€ à 49 320€	de 51 252,01€ à 57 540€	de 58 572,01€ à 65 760€
8	de 21 936,01€ à 27 216€	de 30 156,01€ à 37 080€	de 32 880,01€ à 39 444€	de 41 100,01€ à 49 308€	de 49 320,01€ à 59 172€	de 57 540,01€ à 69 036€	de 65 760,01€ à 78 900€
9	supérieurs à 27 216€	supérieurs à 37 080€	supérieurs à 39 444€	supérieurs à 49 308€	supérieurs à 59 172€	supérieurs à 69 036€	supérieurs à 78 900€

- **À noter** : en cas de changement de situation (mariage, veuvage...) en 2024 ou 2025, les avis d'imposition devront être joints à votre dossier d'inscription (avis d'imposition couple + avis d'imposition seul(e)).

Supplément chambre individuelle

Sous réserve de disponibilités

Supplément chambre individuelle		Pour un séjour de 2 semaines
Régime Minier (actif ou retraité)	Tranche 0	17 €
	Tranche 1	34 €
	Tranche 2	59 €
	Tranche 3	76 €
	Tranche 4	118 €
	Tranche 5	118 €
	Tranche 6	144 €
	Tranche 7	144 €
	Tranche 8	169 €
	Tranche 9	169 €
Accompagnant actif ou retraité relevant d'autres régimes		169 €

Saint-Gildas-de-Rhuys

Les tarifs des séjours pour 14 jours, 13 nuits

Régime minier

(prix par personne)

Saint-Gildas-de-Rhuys			
Tranches de ressources	Séjour basse saison	Séjour moyenne saison	Séjour haute saison
RETRAITÉ DE + 60 ANS			
Tranche 0	69€	84€	88€
Tranche 1	137€	168€	176€
Tranche 2	240€	293€	307€
Tranche 3	309€	377€	395€
Tranche 4	480€	587€	615€
Tranche 5	480€	587€	615€
Tranche 6	583€	712€	746€
Tranche 7	583€	712€	746€
Tranche 8	686€	838€	878€
Tranche 9	686€	838€	878€
ACTIF OU RETRAITÉ DE - 60 ANS			
Tranches 0 à 7	583€	712€	746€
Tranches 8 et 9	686€	838€	878€
ENFANT DE 11 À 16 ANS			
Tranche 0	58€	71€	75€
Tranche 1	117€	142€	149€
Tranche 2	204€	249€	261€
Tranche 3	262€	321€	336€
Tranche 4	408€	499€	522€
Tranche 5	408€	499€	522€
Tranche 6	496€	605€	634€
Tranche 7	496€	605€	634€
Tranche 8	583€	712€	746€
Tranche 9	583€	712€	746€
ENFANT DE 3 À 10 ANS			
Tranche 0	51€	63€	66€
Tranche 1	103€	126€	132€
Tranche 2	180€	220€	230€
Tranche 3	232€	283€	296€
Tranche 4	360€	440€	461€
Tranche 5	360€	440€	461€
Tranche 6	437€	534€	560€
Tranche 7	437€	534€	560€
Tranche 8	515€	629€	659€
Tranche 9	515€	629€	659€

Accompagnants actifs ou retraités relevant d'autres régimes

Destination et âges	Saint-Gildas-de-Rhuys		
	Séjour basse saison	Séjour moyenne saison	Séjour haute saison
Adulte	721€	878€	919€
Enfants de 11 à 16 ans	613€	746€	781€
Enfants de 6 à 10 ans	541€	659€	689€
Enfants de 3 à 5 ans	541€	659€	689€
Enfants de 1 à 2 ans	gratuit	gratuit	gratuit
Enfants de - d'un an	gratuit	gratuit	gratuit

VTF Sainte-Maxime

Les tarifs des séjours pour 15 jours, 14 nuits

(prix par personne)

Régime minier

Sainte-Maxime		
Tranches de ressources	Séjour moyenne saison	Séjour haute saison
RETRAITÉ DE + 60 ANS		
Tranche 0	103€	108€
Tranche 1	205€	215€
Tranche 2	359€	377€
Tranche 3	462€	485€
Tranche 4	718€	754€
Tranche 5	718€	754€
Tranche 6	872€	915€
Tranche 7	872€	915€
Tranche 8	1 026€	1 077€
Tranche 9	1 026€	1 077€
ACTIF OU RETRAITÉ DE - 60 ANS		
Tranches 0 à 7	872€	915€
Tranches 8 et 9	1 026€	1 077€
ENFANT DE 11 À 16 ANS		
Tranche 0	87€	92€
Tranche 1	174€	183€
Tranche 2	305€	320
Tranche 3	392€	412€
Tranche 4	610€	641€
Tranche 5	610€	641€
Tranche 6	741€	778€
Tranche 7	741€	778€
Tranche 8	872€	915€
Tranche 9	872€	915€
ENFANT DE 3 À 10 ANS		
Tranche 0	77€	81€
Tranche 1	154€	162€
Tranche 2	269€	283€
Tranche 3	346€	363€
Tranche 4	539€	565€
Tranche 5	539€	565€
Tranche 6	654€	687€
Tranche 7	654€	687€
Tranche 8	770€	808€
Tranche 9	770€	808€

Accompagnants actifs ou retraités relevant d'autres régimes

Destination et âges	Sainte-Maxime	
	Séjour moyenne saison	Séjour haute saison
Adulte	1 370€	1 490€
Enfants de 11 à 16 ans	1 233€	1 341€
Enfants de 6 à 10 ans	1 096€	1 192€
Enfants de 3 à 5 ans	822€	894€
Enfants de 1 à 2 ans	274€	298€
Enfants de - d'un an	gratuit	gratuit

Conditions générales

Respect et savoir vivre

Les participants sont tenus de se conformer aux instructions et consignes des villages de vacances et, d'une manière générale, de respecter les règles élémentaires de civilité. Un comportement courtois est exigé. Aucune agression verbale et encore moins physique à l'égard des autres participants, du personnel de l'Agence, des employés des établissements touristiques et des autocaristes, ou d'une manière générale à l'égard de tiers, ne saurait être tolérée. De même, aucun propos discriminatoire envers les participants ou le personnel ne sera admis. Dans le cas contraire l'ANGDM se réserve le droit de rejeter les futures demandes d'inscriptions à des sorties ou des séjours.

Les tarifs

- Les tarifs applicables sont indiqués en pages 10-11.
- Ils sont calculés en fonction de la période du séjour, du statut (minier ou accompagnant), des revenus et de l'âge.
- Pour connaître votre tranche de revenus, reportez-vous à la page 9.

Une participation financière de l'ANGDM est intégrée dans les tarifs pour les bénéficiaires suivants :
- Retraités titulaires d'une pension versée par le régime des mines quelle que soit la durée du service ;
- Enfants ou adultes handicapés accompagnant leurs parents et dont l'un des deux est titulaire d'une pension versée par le régime des mines ;
- Aidants, sur présentation de justificatifs.

NB : Les accompagnants sont les bienvenus au tarif extérieur (pages 10-11).

La participation financière est limitée à un séjour de 2 semaines. Au-delà, le tarif de la tranche 9 est appliqué. Les tarifs en pages 10 et 11 ne prennent pas en compte :
- Le supplément chambre individuelle (reportez-vous à la page 9)
- Les frais de transports collectifs organisés par l'agence (ceux-ci vous seront communiqués lors de la proposition d'attribution de séjour)
- L'assurance rapatriement qui s'élève à 7 € par personne et par séjour (obligatoire)

L'enregistrement et la confirmation de votre séjour

En fonction des disponibilités, l'agence vous transmettra une proposition mentionnant le séjour attribué et le montant de votre participation.
Un versement d'arrhes est exigé sous 15 jours après l'attribution du séjour demandé. Le paiement des arrhes validera la réservation du séjour.
Ce montant est fixé à 50 € / adulte et 30 € / enfant
Attention, ces sommes resteront acquises en cas d'annulation quel que soit le motif.

Annulation du séjour

En cas d'annulation, il conviendra de faire parvenir à l'agence les justificatifs (certificat médical, bulletin d'hospitalisation, ...) qui permettront un éventuel remboursement du séjour, déduction faite des arrhes.
À défaut de transmission des justificatifs demandés, aucun remboursement ne pourra être effectué et les sommes versées resteront acquises.

Données personnelles

Vos données personnelles sont traitées par l'ANGDM dans le cadre de ses missions et peuvent être transmises à ses partenaires. Au titre de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée, relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer auprès du Délégué à la protection des données de l'ANGDM, soit par voie postale • à l'ANGDM 110 avenue de la fosse 23 - 62221 Noyelles-sous-Lens, soit par courriel à dpo@angdm.fr Notre politique de protection des données est consultable à l'adresse suivante : https://www.angdm.fr/Donnees-personnelles

L'aide au transport

L'aide au transport est réservée aux retraités titulaires d'une pension versée par le régime des mines et relevant des tranches 0 à 6.
Elle est limitée à un séjour par an quel que soit le mode de transport.

1 / Lorsqu'un transport collectif est organisé :
- Tranches 0 à 2 : gratuité du transport ;
- Tranches 3 à 6 : participation de l'Agence selon la tranche de revenus ;
- Au-delà de la tranche 6 : pas de participation de l'Agence.

Les montants vous sont communiqués lors de la proposition de séjour.
- Pour les vacanciers qui choisissent un autre moyen de transport que celui proposé par l'ANGDM, il n'y a pas de prise en charge.

2 / En l'absence de transport collectif organisé ou si vous résidez hors des circonscriptions géographiques prévues pour les transports collectifs : une aide au transport peut être accordée sous certaines conditions et avec présentation des justificatifs (billets SNCF, tickets de péage, factures de pompe à essence avec précision du carburant...) ainsi qu' un RIB.
Le montant de l'aide est fonction de votre tranche de revenus et est plafonné au prix d'un billet SNCF 2ème classe aller / retour. Le remboursement se fait par virement.

À noter : pour toute demande d'aide au transport ou de remboursement, les justificatifs et RIB doivent être transmis à l'agence dans un délai de 6 mois au plus tard après le dernier jour du séjour. Au-delà de ce délai aucune prise en charge, ni aucun remboursement ne seront accordés

La facturation

La facture envoyée par l'agence comprend :
- La pension complète à partir du repas du soir le jour de votre arrivée au petit déjeuner le jour de votre départ ; un panier pique-nique vous sera remis lors de votre départ (sauf à Sainte-Maxime en juillet et août) ;
- L'hébergement en chambre double ou en chambre individuelle (avec un supplément pour la chambre individuelle) ;
- Des animations en journée et en soirée ;
- Le transport collectif (si vous l'empruntez) ;
- L'assurance rapatriement obligatoire de 7 € par séjour et par personne.

Concernant les annulations de séjours, une assurance personnelle est conseillée. Renseignez-vous avant votre départ auprès de votre assureur ou de votre banque pour connaître les garanties couvertes par votre carte bancaire.

Obligations et responsabilités

Les participants doivent respecter les règles de sécurité, les consignes, les moyens de transport et les lieux mis à leur disposition.
Ils s'engagent à être titulaires d'une assurance personnelle, couvrant les dommages matériels ou corporels qu'ils pourraient causer à autrui ou aux biens mis à leur disposition pendant le séjour et lors du transport collectif organisé par l'agence.
En cas de dommages causés à des tiers ou aux biens des centres de vacances et des transporteurs, l'ANGDM ne pourra être tenue responsable que s'il est établi un manquement avéré à son obligation de sécurité ou de vigilance.
L'ANGDM pourra, si nécessaire, exercer un recours auprès de l'assurance personnelle du participant afin d'obtenir réparation.
Le participant s'engage à fournir, à la demande de l'ANGDM ou de son assureur, toutes les informations nécessaires à l'exercice de ce recours, notamment le nom de l'assureur, le numéro de contrat et les coordonnées de contact.
Les participants sont également responsables de leurs effets personnels et objets de valeur tout au long du séjour, y compris lors du transport organisé .

Les séjours et activités de proximité

Vers davantage de proximité : l'ANGDM adapte son offre pour la rapprocher des bénéficiaires.

Seniors en vacances : des séjours de 8 jours dans votre région

· **Durée** : 8 jours, 7 nuits ;
· **Prestation** : pension complète ;
· **Services sur place** : visites et excursions pour découvrir la région, dégustation de spécialités locales, promenades ;
· **Au village vacances** : activités en journée : pétanque, gym douce, piscine, jeux… et animation en soirée : loto, soirée dansante, film … ;
· **Transport collectif** : en autocar de grand tourisme au départ de votre bassin minier de résidence. L'autocar reste sur place durant le séjour pour les visites et excursions.

Les destinations et les dates de la prochaine saison seront communiquées par courrier aux bénéficiaires de l'ANGDM et consultables sur le site internet.

En 2025, vous avez aimé :

· **Gérardmer dans les Vosges** (en haut)
· **Samatan dans le Gers** (en bas)

Des excursions ou des sorties à la journée : une programmation aux thématiques variées

· **Durée** : sur la journée ;
· **Prestations** : des visites culturelles ou découverte du patrimoine et des spécificités des terroirs ou un spectacle, une croisière ou un après-midi dansant…
La journée est ponctuée par un déjeuner au restaurant ;
· **Transport collectif** : en autocar de grand tourisme avec de nombreux points de ramassage dans les différentes communes de votre bassin minier de résidence.

Un dépliant sera envoyé aux bénéficiaires de l'ANGDM qui sont domiciliés dans un rayon de 50 km autour d'un site d'accueil.

En 2025, vous avez aimé :

· **Le zoo de Pairi Daiza en Belgique** (à gauche)
· **Le spectacle du cabaret Le showbizz dans le Gard** (à droite)

Les informations sont régulièrement actualisées sur le site internet.

Les séjours adaptés

L'ANGDM s'adresse aux plus fragiles

· **Des séjours de répit** : **les personnes de plus de 60 ans en perte d'autonomie et leur proche aidant** auront la possibilité de s'offrir un bol d'air pur dans un cadre sécurisé et encadré ;
· **Des séjours pour personnes à mobilité réduite** : **les personnes à partir de 55 ans et leurs accompagnants** pourront rompre avec la sédentarité. Un équipement et une destination adaptés permettront de partir l'esprit tranquille ;
· **Des séjours pour les personnes endeuillées** : **un accompagnement bienveillant pour aider à surmonter** cette période difficile dans un environnement reposant éloigné du quotidien.

Le dispositif Sortir Plus

Un service d'accompagnement à la personne proposé par l'Agirc-Arrco.

RETRAITE COMPLEMENTAIRE
agirc-arrco
La retraite a de l'avenir

Avec Sortir plus, redécouvrez le plaisir de sortir de chez vous… en toute simplicité et sans avance de frais !

Sortir plus, qu'est-ce que c'est ?

Sortir plus est un **service d'accompagnement à la personne** proposé par la complémentaire retraite Agirc-Arrco pour **aider les plus de 75 ans** en autonomie réduite **à se déplacer plus facilement**. Ils pourront ainsi être accompagnés dans leurs sorties, à pied ou en voiture, par une personne de confiance formée et bienveillante pour faire des courses, aller à la gare SNCF, chez le coiffeur ou le pharmacien, rendre visite à des amis ou de la famille ou simplement partir en promenade.

Sortir plus vise à vous offrir plus d'autonomie au quotidien.

A qui s'adresse le service Sortir plus ?

Il s'adresse aux **retraités de 75 ans et plus, bénéficiant d'une complémentaire Agirc-Arrco.** Le dispositif répond aux besoins des **personnes** qui ne peuvent **plus sortir seules** ou qui souhaitent **se sentir rassurées lors de leurs déplacements**.

Le service est particulièrement adapté en cas de difficulté de mobilité. Il convient aussi aux personnes en perte d'autonomie n'ayant plus de moyen de transport personnel ou vivant dans des zones enclavées.

Quels sont les tarifs du service ?

Le service d'accompagnement Sortir Plus est intégralement pris en charge par la caisse de retraite complémentaire dans la limite d'un plafond fixé chaque année. **Le bénéficiaire est exonéré d'avance de frais** et n'aura **pas de reste à charge à payer**.

Le coût de la sortie dépend de sa durée et de la distance à parcourir.

Pour information : En 2025, l'Agirc-Arrco prenait en charge jusqu'à 300€ par an pour chaque bénéficiaire du dispositif Sortir Plus.

Quelles sont les démarches pour bénéficier du service ?

Il suffit de contacter par téléphone votre caisse de retraite complémentaire.

Un conseiller vous expliquera la marche à suivre. Vous serez alors guidé pas à pas pour effectuer vos demandes.

AGIRC-ARRCO - SORTIR PLUS

Par téléphone :
0 971 090 971
Horaires :
du lundi au vendredi de 8h30 à 18h30
hors jours fériés

Vous pouvez être rappelé

La procédure détaillée :
Pour programmer vos sorties ou vos déplacements, rien de plus simple :

- Contactez par téléphone le téléconseiller au moins 2 jours à l'avance ;
- Celui-ci prendra en compte vos besoins : sortie véhiculée ou non, durée, distance à parcourir… ;
- Il mettra ensuite un accompagnateur à votre disposition. L'accompagnateur est un professionnel d'une structure d'aide à domicile proche de chez vous ;
- Vous pouvez aussi réserver votre prestation directement en ligne : https://services75ans.agirc-arrco.fr/#c2875

Le jour J

À l'heure convenue, la personne accompagnante se déplace directement chez vous.

Selon vos besoins, elle peut soit attendre, soit rester à vos côtés. **Le service s'adapte à votre rythme et à vos habitudes**. Elle vous raccompagne ensuite chez vous. **Tout est pensé pour votre confort et votre tranquillité**.

Avec Sortir plus, laissez-vous accompagner vers plus de liberté, plus de mobilité, sans aucune contrainte financière.

Les partenaires voyages de l'ANGDM

Vous souhaitez partir en individuel, nos partenaires de voyage restent à votre disposition.

Avec VTF des remises toute l'année et sur toutes les destinations

Dans le cadre du partenariat entre l'ANGDM et VTF, vous bénéficiez de tarifs privilégiés sur toutes les destinations VTF toute l'année avec des remises de :

- 10% sur les destinations VTF en France (possibilité de -17% selon le quotient familial sur présentation du dernier avis d'impôt) ;

- 5% sur les destinations en Italie, en Espagne et les villages "partenaires". L'adhésion est offerte.

Les conseillères de vente de VTF sont à votre disposition au **04 42 123 200** (numéro non surtaxé) pour vous accompagner dans votre futur choix de destination vacances et pour tout renseignement complémentaire concernant votre offre privilégiée.

Précisez votre code partenaire ANGDM lors de votre appel : **864 518**

Nous vous souhaitons de bonnes vacances dans les villages VTF Vacances !

ANCV seniors en vacances [1]

L'Agence Nationale pour les Chèques Vacances (ANCV) propose une large sélection de séjours à tarifs préférentiels, aux quatre coins de la France, et même sur quelques destinations en Europe. Profitez d'un cadre agréable et de prestations de qualité.

Pour obtenir plus d'informations, deux possibilités : le site internet www.ancv.com/seniors-en-vacances-sev ou par téléphone : **09 69 32 06 16** (service gratuit + prix d'un appel).

[1] L'ANGDM ne participe pas au financement de ces séjours en individuel.

Association Loisirs du Bassin Potassique [1]

L'association fondée par les organisations syndicales représentées au comité d'entreprise des mines de potasse d'Alsace met à disposition des anciens salariés des mines et leurs familles des installations de vacances (principalement des mobile homes et appartements) situées sur pratiquement tout le territoire national, à des prix très compétitifs. Pour de plus amples renseignements, consultez le site de l'ALBP : albp@orange.fr ou téléphonez (uniquement le matin tous les lundi, mardi, mercredi ou vendredi) au **03 89 55 46 86.**

[1] L'ANGDM ne participe pas au financement de ces séjours ni à leurs transports.

Des astuces pratiques pour voyager en train en toute sérénité

Pour voyager léger : la SNCF dispose d'un service payant "Mes bagages" pour les personnes souhaitant voyager léger et sans contrainte. Il vous suffit de contacter le Service Clients SNCF au **36-35 puis #41** ou de vous connecter sur le site internet : https://mesbagages.sncf-connect.com Comment ça marche ? Un service de la SNCF vient chercher vos bagages à votre domicile, vos valises sont livrées sur votre lieu de séjour ("Mes BagagesPorte-à-Porte") ou en point relais ("Mes BagagesPoint relais").

Un accompagnement sur mesure :
La SNCF propose une palette de services d'aide adaptés pour faciliter la mobilité des voyageurs : Assist'enGare, Louez votre voiture aménagée, Accès Plus…

Pour plus d'informations, connectez-vous :
https://www.sncf-connect.com/aide/des-services-daide-la-personne-adaptes-vos-besoins

ANGDM
Agence Nationale pour la Garantie des Droits des Mineurs

RENSEIGNEMENTS

Par téléphone :
03 21 79 48 48
Horaires :
du lundi au jeudi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h30 et le vendredi 8h30 à 12h

Par courriel :
contact@angdm.fr

RESERVATIONS

Par courrier :
ANGDM
Pôle production prestations APIL
110 avenue de la Fosse 23
62221 Noyelles-sous-Lens

Par courriel :
contact@angdm.fr

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

PEFC
10-31-1188

Scannez le QR code pour vous connecter sur le site internet de l'ANGDM

Crédit photos : Freepik, Unsplash, Adobe Stock, VTF-nsp, Int-Act, Agirc-Arrco, Pairi Daiza, ANGDM

www.angdm.gouv.fr